

Espace éducatif du Val Cottey – Conseil d'école

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 06/11/2018

Ecole élémentaire de Dagneux

Personnes présentes :

Pour l'école:

MME AUBERT (Directrice et enseignante CPb)

MMES CADET (CPa), BELIN (CPb), ROBIN (CP-CE1), BLOCHET (CE1), PERNOT (CE1-CE2), ABEL (CE2 A), DESHAYES (CE2b), PIGNOLO (CM1a), BALLON et BOUSSEBA (CM1a), CLAIS (CM2 b), KANT (CM2c) MACE (ULIS), et M. ALMODOVAR (CM2a)

MME BUNGIORNO (RASED)

MME PHAM (AVS ULIS)

Pour la mairie :

M. SIMPLEX(Maire), MME HENRIQUES (adjointe aux affaires scolaires)

Pour l'association de périscolaire :

Mme BREDY (directrice de l'association « Les enfants du Val Cottey »)

Madame la DDEN :

MME PERTTUISIER

Les parents délégués :

MRS.AUDIN, ALLIO, BREDY, BONNET

MMES.ALEXANDRE, FARAH, MOREIRA, NARDON, SABATIER

Personnes excusées :

M. BAUD (IEN), les enseignantes du RASED et la psychologue scolaire, Martine SOLLACARO (responsable de la B.C.D).

1. BILAN DE RENTREE

● Effectifs de rentrée :

Des effectifs stables par rapport à l'année dernière. (315 au lieu de 309)

Les 315 élèves inscrits sont répartis de la façon suivante :

2 classes de CP : 25 /26

1 CP/CE1 : 24

1 classe de CE1 : 26

1 classe de CE1-CE2 : 25

2 classes de CE2 : 25/26

2 classes de CM1 : 25/27

3 classes de CM2 : 22/23/23

Espace éducatif du Val Cottey – Conseil d'école

- Contrat aidé :

L'école bénéficiait depuis plusieurs années d'une personne en contrat aidé pour aider à la direction de l'école. Cette année, il n'y a plus personne, ce qui est gênant pour l'accueil le matin (accueil téléphonique, gestion des absences, réception des commandes, traitement des courriers, aide à la gestion des comptes...)

Toutes ces tâches sont pourtant à faire. L'équipe enseignante s'est organisée pour répartir celles-ci mais c'est une grosse école et il y a de nombreux points à traiter.

- Nouveaux rythmes :

La demi-heure de plus le matin est plutôt positive. Elle permet de terminer correctement les apprentissages en Français et Mathématiques. Les jeudis et vendredis après-midi qui étaient un parfois compliqués sont, de l'avis de certains enseignants, plus calmes. En ce qui concerne la fatigue des élèves, il est un trop tôt pour faire un point objectif de la situation.

- Locaux rénovés :

La rentrée des classes s'est faite cette année dans des locaux rénovés en partie. Dans le bâtiment A (CM1-CM2) pas de travaux.

Dans le bâtiment C (CP-CE1 et CE2 ainsi que l'ULIS) 2 classes neuves, 2 classes rénovées, 1 grand atelier (utilisé par le RASED maternelle et élémentaire et qui sert aussi de salle de réunion pour les enseignantes de la maternelle), le hall d'entrée avec bureau de direction et salle de photocopie ainsi que la salle de motricité ont été rénovées. A suite des rénovations aura lieu pendant la période des vacances d'été (5 classes et des ateliers ainsi que les sanitaires). Dans toutes les classes des vidéoprojecteurs ont été installés au plafond (plus pratique pour les enseignants) ainsi qu'un poste ordinateur. Au centre des 2 écoles, la BCD a été déménagée dans une ancienne salle de classe qui a été agrandie (ajout de l'atelier attenant).

Les enseignants remercient la mairie pour les efforts faits et les agents municipaux qui répondent toujours présents pour toutes nos demandes de petits travaux.

- RASED :

Le RASED n'a plus de poste G à dominance rééducative. Il y a deux maitresses E et une psychologue scolaire.

2. REGLEMENT INTERIEUR :

Lecture puis vote pour adopter ce règlement.

Deux changements sont à noter : les nouveaux horaires de l'école et l'interdiction du téléphone portable.

	pour	contre	abstentions
Les enseignants :	15	0	0
La Mairie	1	0	0
Les parents d'élèves	9	0	0

Espace éducatif du Val Cottey – Conseil d'école

3. EXERCICES INCENDIE :

Deux exercices ont été réalisés en présence de M. Chevalier, adjoint au maire : un côté bâtiment CM1-CM2 et l'autre dans la partie de l'école rénovée. Les exercices se sont déroulés dans le calme, tout s'est bien passé.

4. PPMS :

Il a été modifié, car il doit être identique pour la maternelle et l'élémentaire étant donné que c'est un seul et même bâtiment. Il y aura des exercices au cours de l'année, adaptés aux différents risques notamment pour le confinement. Un système de signalisation sera posé pendant les vacances de Noël (la commande ayant été passée). Nous le testerons au retour des vacances.

5. BILAN COOP :

Le résultat de l'année fait apparaître un solde négatif de 3000€. Cela était prévu pour des investissements dans les projets de classe.

La subvention municipale (2000€) a été versée mais n'est pas prise en compte dans le bilan. Ce qui explique une partie du bilan négatif. La participation au spectacle « Panique chez les Minus » prise en charge entièrement par la Coopérative est aussi à prendre en compte dans l'exercice déficitaire.

6. BCD :

Alors qu'il avait été annoncé, le départ de Martine Sollacaro en stage n'aura pas lieu car sa formation a été une nouvelle fois reportée.

7. Projets de classes :

- Permis vélo : Un gendarme de la piste de prévention routière est venu pour faire passer l'APER les 11, 12 et 15 en octobre. Tous les élèves, sauf les dispensés, ont obtenu leur attestation.
- Musique : CP-CE1 et CE2 b : la forêt pour les CP et voyages pour les CE1 et CE2. Pour les autres classes, Irène Legallais interviendra à partir du mois de février.
- Natation : Les CP profitent d'une dizaine de séances à la piscine de Lilo. Les enseignants remercient la Mairie qui finance les transports et les entrées. Ce sera autour des CP/CE1 puis les CE1, et CE1/CE2 mais il manque encore quelques parents agréés pour que les séances puissent avoir lieu pour les autres classes.
- Escalade : Il y a une formation pour passer l'agrément le 21 novembre. Il manque des parents pour les classes de CM1 afin qu'ils puissent mener à bien leur projet. Les enseignants souhaiteraient savoir s'il est possible d'avoir dans ces cas-là un animateur sportif.

Réponse de la mairie : il n'est pas envisageable financièrement de créer un poste d'animateur sportif dans l'immédiat. Ni de créer

Espace éducatif du Val Cottey – Conseil d'école

- CROSS : Il aura lieu le vendredi 30 décembre si la météo le permet. Le sou des écoles proposera un goûter à l'arrivée. De nombreux parents nous aideront à encadrer cette activité. Report en cas de pluie le vendredi 7 décembre.
- La fête des 100 jours d'école : Les différentes activités proposées ce jour-là dans les classes. Ce sera le vendredi 5 avril 2019.
- Intervention de l'auteure N. Somers : Suite à l'étude de l'œuvre « Je me souviens Rebecca », traitant de l'accueil d'une jeune fille juive en Haute Loire, Nathalie Somers se déplacera dans notre école pour échanger avec les élèves de classe de CM2.
- Ecole et cinéma : Les classes de CE2b, CM1 et CM2 participent à l'action « Ecole et cinéma ». Les élèves assisteront à trois projections dans l'année et les enseignants mèneront des activités en classe autour du film. Les enseignants sont formés pour chacun des films.
- La classe de CE1 ira au musée d'arts moderne à Lyon où ils participeront à un atelier autour d'un album sans texte « La petite goutte d'eau »
- Sainte-Croix : Les CP partiront 2 jours au domaine Léo Lagrange les 6 et 7 juin autour du thème de la forêt.
- Verrières en Forez : Les CE1-CE2, les CE2 B et les CM1 aimeraient partir 3 jours en Haute-Loire. Il s'agirait d'une classe transplantée autour du Moyen Age (CE1 et CE2) et de la Renaissance (CM1). Ce serait en avril.
- Recylum : les classes de CE2 et CE1/CE2 mènent un projet sur le recyclage des lampes en lien avec l'association « Electriciens sans frontières ». Les CM1 sont inscrits pour leur part à l'opération « Piles solidaires », en lien avec des centres médicaux en Afrique.
- Permis piéton : Les classes de CE2 passeront le permis piéton en fin d'année, sans le concours de la gendarmerie désormais.
- Journée aux grottes de la Balme : Les CE2 A travaillent autour du voyage dans le temps, notamment avec l'album du Loup.
- Centenaire de l'armistice : Les classes de CM2 ont entamé le programme d'histoire par la 1^{ère} Guerre Mondiale à cette occasion. Ils ont préparé des exposés et des banderoles qui seront affichés dans la salle du réfectoire scolaire samedi et dimanche. Toutes les classes de l'école ont participé à leur niveau à la tenue de la cérémonie. Une centaine d'enfants seront présents dimanche pour des lectures, le chant de la Marseillaise, les dépôts de gerbes, porter les drapeaux.

Certains projets sont plus coûteux et différentes actions seront proposées au cours de l'année pour aider au financement. Une participation de la mairie et du sou des écoles sera demandée.

Espace éducatif du Val Cottey – Conseil d'école

8. Questions des parents d'élèves :

- Comment s'organiser pour que la sortie de l'école se passe mieux?

Réponse :

Nous avons demandé à la Mairie de pouvoir utiliser le grand portail sur le côté de l'école mais c'est l'accès pompier et ce n'est pas possible pour des raisons de sécurité.

Les parents souhaiteraient qu'il soit envisagé une solution pour favoriser la sortie des élèves, notamment des plus jeunes. Il y a un problème de visibilité pour les enfants et les parents. Les solutions d'un élargissement du portail et/ou d'un marquage au sol sont évoquées.

- Pour les prochains conseils, les parents d'élèves demandent à ce que le début du conseil soit décalé à 18h30, cela permettrait à plus de délégués de pouvoir assister au conseil.

Réponse :

Les enseignants acceptent de décaler les deux prochains conseils d'école à 18h30 et nous ferons un point avec les parents élus suite.

- Pour des raisons de sécurité de nos enfants, les parents d'élèves demandent à ce que le Val Cottey transmette aux enseignants les listes des enfants pour la cantine et pour le périscolaire.

Réponse de Mme Henriques :

Avant cette année, les responsables du Val Cottey récupéraient les inscriptions et éditaient les listings pour le mois. Suite à des modifications des parents, il n'y avait pas de nouvelles éditions de listings. D'où des erreurs sur les listes des enseignants. Pour cette année, les enseignants doivent mettre sur leur porte de classe un mot comportant les noms des élèves absents, les élèves ajoutés ou désinscrits dans le cahier de liaison. Puis une personne de la mairie passe récupérer ces mots et les transmet aux Enfants du Val Cottey.

Pour le périscolaire, il y a moins d'animateurs donc il est plus compliqué de bien orienter les élèves. Il y a eu quelques ratés lors de la période 1 avec des élèves qui sont sortis alors qu'ils devaient aller au périscolaire.

- Les parents veulent connaître la part du repas et la part pour l'encadrement dans le prix facturé aux parents.

Réponse de Mme Henriques :

Le repas est facturé 3,15€ sur les 4,90€. Ces prix sont décidés lors des conseils d'administration.

Remarque de Mme Henriques :

Les « Enfants du Val Cottey » convoquent tous les parents aux AG et aux conseils d'administration chaque année. Il faut que les parents élus y participent afin de pouvoir échanger sur les sujets qui les intéressent (prix, organisation...).

Le conseil d'école est clôturé à 20h15.